



PLAN D'AFFAIRES 2026-2027

Proposé au
ministre de la Santé
20 janvier 2026



New Brunswick
Health Council | Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick



Notre mandat législatif

Les habitants du Nouveau-Brunswick ont le droit d'être informés des décisions prises, de participer au processus décisionnel et d'être informés des résultats obtenus par les systèmes de santé et de soins de longue durée, ainsi que de leur coût.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :

- Engageant la population dans un dialogue significatif pour améliorer la qualité des services de santé et de soins de longue durée;
- Mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population ainsi que la qualité des services de santé et de soins de longue durée;
- Informant la population sur le rendement du système de santé;
- Recommandant des améliorations au ministre de la Santé.

À compter du 1^{er} septembre 2023, la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé a été modifiée et est devenue la *Loi sur le Conseil de la santé et des soins aux aînés du Nouveau-Brunswick*. L'élaboration de notre mandat fut inspirée de la section 3 de cette Loi qui définit la mission du Conseil comme suit :

- (a) de favoriser l'amélioration de la qualité des services de santé et de soins de longue durée dans la province;
- (b) de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes propres à inciter les citoyennes et citoyens du Nouveau-Brunswick à engager un dialogue constructif en vue d'améliorer la qualité des services de santé et de soins de longue durée dans la province;
- (c) de mesurer, de surveiller et d'évaluer l'état de santé de la population et la qualité des services de santé et de soins de longue durée dans la province;
- (d) d'identifier les pratiques efficaces pour améliorer la qualité des services de santé et de soins de longue durée dans la province;
- (e) d'évaluer les stratégies conçues pour améliorer la qualité des services de santé et de soins de longue durée dans la province;

- (f) d'évaluer le taux de satisfaction des citoyennes et citoyens quant aux services de santé et de soins de longue durée et à la qualité de ces services dans la province;
- (g) d'enquêter sur des questions relatives au système de santé et de soins de longue durée que le ministre et le ministre du Développement social soumettent à son examen;
- (g.1) d'aider et de soutenir le ministère de la Santé, le ministère du Développement social, EM/ANB Inc. et les régies régionales de la santé dans l'utilisation d'outils et de méthodes analytiques en vue de l'amélioration du système de santé et de soins de longue durée;
- (g.2) de produire des données comparables et exploitables et de fournir des analyses et des renseignements statistiques en vue de l'élaboration de politiques et de programmes;
- (g.3) de soutenir le secteur de l'enseignement et de la recherche en communiquant des renseignements dans le respect des conditions énoncées aux articles 43 et 43.1 de la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé;
- (g.4) de soutenir le changement axé sur le patient et les améliorations dans la gouvernance des données sur la santé et les soins de longue durée;
- (h) de formuler des recommandations au ministre et au ministre du Développement social au sujet des activités décrites aux alinéas a) à g.4);
- (i) de tenir compte de l'intérêt particulier des communautés linguistiques officielles dans l'exercice des activités prévues aux alinéas a) à h);
- (j) d'exercer toute autre activité ou fonction que la présente loi autorise ou exige, ou dont l'exercice est ordonné par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Livrables du Plan d'affaires 2026-2027

Les priorités du gouvernement provincial ont été communiquées dans sa dernière lettre de mandat adressée au CSNB. Parmi les six priorités, les soins de santé et le leadership de confiance correspondent le mieux au mandat et au travail du CSNB. Le premier principe directeur préconise « Garantir la prise de décisions fondées sur des données probantes et appliquer le principe « d'ouverture par défaut » afin d'améliorer la transparence et la confiance ». Le deuxième principe souligne l'importance de « Nouer un dialogue authentique avec les citoyens, les communautés les intervenants et les spécialistes. »

Le double mandat du CSNB – rendre compte publiquement du rendement du système de santé et engager les citoyens dans l'amélioration de la qualité des services de santé – place l'organisation à la croisée des données, de la responsabilisation et de l'expérience vécue. À mesure que notre travail a évolué, notre impact s'est également accru : nous avons renforcé la prise de décisions fondées sur des données probantes dans toute la province et amplifié la voix des citoyennes et citoyens de manière significative

Le nouveau Plan provincial de santé offre de nouvelles possibilités pour surveiller et évaluer le rendement du système dans des domaines prioritaires tels que les soins primaires, les soins aigus, les soins aux aînés et les services de traitement des dépendances et de santé mentale. Il existe un consensus raisonnable sur le fait que ces secteurs nécessitent des mesures d'aide à la décision plus solides. L'impartialité du CSNB demeure la pierre angulaire de notre crédibilité, nous permettant de contribuer de manière unique et efficace à une plus grande transparence pour les citoyennes et citoyens.

Le renforcement des relations avec les Premières Nations est un autre principe de travail important inclus dans la lettre de mandat du gouvernement au CSNB. Nous collaborons avec les communautés des Premières Nations depuis le début afin d'améliorer leur accès à des mesures sur la santé et la qualité des services de santé. Nous accompagnons les communautés des Premières Nations dans leur parcours de transformation en matière de santé grâce à leur initiative Sankewitahasuwakon.

Le CSNB continuera à remplir son mandat en fournissant des informations pertinentes sur la santé de la population et la qualité des services de santé. Ce plan d'affaires décrit l'orientation stratégique du CSNB pour l'année à venir, en se concentrant sur deux domaines clés :

- Rapport de rendement
 - Mesurer, surveiller, évaluer et informer sur la santé de la population, la qualité des services de santé et de soins de longue durée.
- Participation publique
 - Engager les citoyennes et citoyens dans un dialogue significatif dans le but d'améliorer la santé et la qualité des services de santé et de soins de longue durée.

Ce plan présente des échéances pour les principaux résultats à atteindre au cours des quatre trimestres :

- T1 – avril à juin 2026
- T2 – juillet à septembre 2026
- T3 – octobre à décembre 2026
- T4 – janvier à mars 2027

Rapport de rendement

T1 – avril à juin 2026

Accès aux soins primaires

Le CSNB poursuivra son sondage annuel afin d'évaluer l'accès des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois aux services de soins primaires et leur expérience à cet égard. En nous appuyant sur les conclusions des cycles de sondage précédents, nous analyserons les résultats afin de cerner les nouvelles tendances et les défis actuels. Au cours des dernières années, le secteur des soins primaires a connu des changements, notamment une tendance vers les modèles d'équipe.

Les soins primaires demeurent une priorité pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et le CSNB suivra de près ces développements afin d'évaluer s'ils se traduisent par un attachement accru à une fournisseuse ou un fournisseur de soins primaires et un accès plus rapide aux services.

T2 – juillet à septembre 2026

Résultats en matière de santé chez les jeunes

Le CSNB rendra publics les principaux résultats du Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves du Nouveau-Brunswick, édition 2025-2026, ainsi que d'autres sources de données pertinentes, afin de mieux comprendre comment les déterminants complexes de la santé influencent la santé des jeunes, notamment les taux d'obésité, la perception de la santé, la perception de la santé mentale et la satisfaction à l'égard de la vie. Ces déterminants comprennent les facteurs sociaux et économiques, les comportements liés à la santé, les services de santé et l'environnement physique. En identifiant les tendances, le CSNB vise à informer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de programmes ciblés qui renforcent l'équité en matière de santé pour les jeunes de toute la province.

T3 – octobre à décembre 2026

Santé de la population

Le CSNB publiera les conclusions du Sondage sur la santé de la population, qui fournira des informations locales sur la façon dont les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois perçoivent et vivent leur santé. En recueillant les voix des résidentes et résidents âgés de 18 ans et plus, le sondage met en lumière l'état de santé général, les facteurs qui influencent leur santé et leurs besoins en matière de soins de santé, ainsi que les obstacles auxquels les gens sont confrontés lorsqu'ils cherchent à obtenir des soins. La diffusion publique de ces données fournira aux communautés, aux fournisseuses et fournisseurs de soins de santé, aux décideuses et décideurs politiques et aux dirigeantes et dirigeants locaux des informations locales utiles pour mieux comprendre les besoins, identifier les lacunes et concevoir des programmes et des interventions adaptés à la réalité des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois.

T4 – janvier à mars 2027

Aînés et soins

Le CSNB continuera à faire progresser ses travaux visant à comprendre les besoins et les expériences des aînés en matière de soins, en mettant particulièrement l'accent sur les discussions en cours concernant les niveaux de soins alternatifs (NSA). En nous appuyant sur les données dont nous disposons actuellement dans plusieurs domaines des soins, notamment les soins primaires, les services de soins à domicile, les soins de longue durée et les expériences hospitalières, nous approfondirons notre analyse afin de mieux comprendre les parcours, les contraintes et les résultats qui affectent les personnes âgées.

Participation publique

TI à T4 – avril 2026 à mars 2027

En 2026-2027, nos efforts en matière de communication et d'engagement porteront principalement sur la diffusion d'informations claires et accessibles sur la qualité des services de santé, les soins de longue durée et la santé de la population, tout en renforçant la communication bidirectionnelle avec les citoyennes et les citoyens, les parties prenantes et les élus. Nous améliorerons notre présence numérique en rendant notre site Web plus convivial, plus accessible et plus facile à consulter, et nous utiliserons les médias sociaux pour susciter davantage d'engagement.

Notre engagement par zone — qui débuta par les zones 3 et 4 — sera axé sur l'écoute, l'établissement de relations et le partage bidirectionnel des connaissances afin de faire entendre la voix des citoyennes et citoyens et des communautés. Les principales mesures comprennent la cartographie du paysage de l'engagement, le renforcement des partenariats, la formation d'un groupe de travail provincial et la promotion d'activités d'engagement par étapes afin de mettre en place des mécanismes durables, axés sur les citoyennes et citoyens, pour améliorer les services de santé.

Notre stratégie en matière de relations avec les parties prenantes mettra en place un système coordonné de gestion des informations relatives aux parties prenantes afin de favoriser un engagement personnalisé et d'en suivre l'impact. Les priorités comprennent la cartographie des parties prenantes, la sélection et la mise en œuvre d'un outil de gestion, la création d'une base de données sur les parties prenantes et la garantie d'un enregistrement et d'un partage cohérents des interactions afin d'améliorer la coordination et de maximiser la valeur ajoutée de l'ensemble des projets.

Communications

Chaque année, le CSNB mène des initiatives de communication et de promotion à travers diverses plateformes médiatiques afin de sensibiliser le public à un sujet donné. Grâce à son processus de mobilisation des connaissances, le CSNB utilise différentes stratégies de communication pour accroître la participation aux sondages et sensibiliser le public.

Voici un aperçu des activités promotionnelles prévues pour cet exercice financier:

T1 – avril à juin 2026

Sondage sur les soins hospitaliers aigus

Le CSNB lancera une campagne promotionnelle multicanal ciblant les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois âgés de 18 ans et plus qui ont reçu des soins médicaux, chirurgicaux ou de maternité lors d'un séjour d'une nuit dans un hôpital de soins aigus du Nouveau-Brunswick. La campagne utilisera les médias sociaux, la presse écrite locale et la publicité numérique ciblée pour sensibiliser le public et encourager la participation. En plus des efforts promotionnels, des sondages seront envoyés directement par la poste aux patientes et patients admissibles, accompagnés d'un bulletin d'information remis à l'admission et de rappels et d'envois postaux de suivi afin d'augmenter encore les taux de réponse.

T3 – octobre à décembre 2026

Sondage sur les soins primaires

Le CSNB lancera le prochain cycle de collecte de données du Sondage sur les soins primaires, en utilisant une approche téléphonique/Web auprès de la population, soutenue par une campagne promotionnelle multicanal visant à encourager la participation des adultes de tout le Nouveau-Brunswick. La campagne tirera parti des médias sociaux, des radios locales et des journaux, ainsi que de publicités numériques ciblées afin de sensibiliser les citoyennes et citoyens et de les inciter à participer.

Le CSNB demeure déterminé à renforcer le système de santé du Nouveau-Brunswick grâce à des données fiables, à une participation citoyenne et à des rapports transparents. Ce plan trace une voie pour fournir des informations qui correspondent aux priorités du gouvernement et reflètent les besoins en constante évolution des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois, aidant ainsi les décideuses et décideurs dans leurs efforts pour améliorer les soins dans toute la province.